

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 22 janvier 2010

**Service instructeur**  
Service Administratif de l'Assemblée

N° CP-2010-1-1-3

**Service consulté**  
Direction des Affaires Juridiques

**DELOCALISATION DE LA REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12  
MARS 2010**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet de proposer la délocalisation de la réunion de la Commission Permanente le 12 mars 2010 à TELLURE-Parc Touristique.*

Dans le cadre de la politique de Territorialisation du Conseil Général qui vise à se rapprocher des Territoires et des Haut-Rhinois, je vous propose de délocaliser la réunion de la Commission Permanente, à l'instar de la séance du 4 juillet 2008 qui s'était déroulée au Quartier Plessier à Altkirch.

Elle pourrait avoir lieu le vendredi 12 mars 2010 au lieu-dit Tellure - Parc Touristique, à Sainte Marie-aux-Mines, réputée pour sa grande richesse patrimoniale grâce notamment à ses mines d'argent.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER